

A large, multi-tiered chandelier with many lit candles hangs from a ceiling adorned with intricate gold leaf scrollwork and a central sculpture of a cherub. The background is a soft, warm light.

# HISTOIRE

# Politique

HISTOIRE, Politique, LITTÉRATURE

A richly decorated room with deep red walls and gold leaf accents. A large, ornate chair with a red and gold patterned backrest is the central focus. A framed painting hangs on the wall to the left, and a decorative railing is visible in the foreground.

# LITTÉRATURE

SIECLE • MO  
S 18e  
C 18e

*Le combat des Lumières*  
RETRANSCRIPTION

# INTRODUCTION

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

---

## Introduction – Qu'est-ce que les Lumières ?

Qu'est-ce que les Lumières ? Dans un texte célèbre paru en 1783, le philosophe Emmanuel Kant donne une réponse à cette question qui sonne comme un bilan, 32 ans après la sortie du premier volume de *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert. « Les Lumières, dit-il, c'est la sortie de l'homme de l'état de minorité dont il est lui-même responsable ». La minorité dont il s'agit ici, c'est celle de l'enfant, c'est celle de celui qui a besoin d'un maître, qui lui dit ce qu'il doit penser, d'un chef qui lui dit ce qu'il doit faire, d'un prêtre qui lui dit quel Dieu il doit adorer et quelle morale il doit suivre.

Devenir majeur, c'est acquérir une forme d'autonomie qui permet de penser et d'agir par soi-même. Et cette autonomie suppose d'user de sa propre raison et de s'efforcer d'assimiler le savoir dont nous disposons pour que cette raison soit informée et qu'ainsi, notre pensée soit libre et notre volonté soit éclairée dans ses choix. Cette émancipation qui est la véritable majorité, elle ne va pas de soi. Il est beaucoup plus confortable en effet d'être mineur, de laisser les autres penser et décider à notre place, de ne jamais remettre en question nos propres préjugés, de rester dans une paisible ignorance plutôt que de travailler à acquérir une liberté éclairée.

Les Lumières, ce n'est pas un état, c'est un combat. C'est ce combat des Lumières, ce chemin de liberté, cet effort pour accéder et faire accéder chacun à la majorité intellectuelle qui sera notre fil directeur dans ce MOOC d'introduction à l'histoire de la littérature et à l'histoire des idées du dix-huitième siècle.

## Partie 1 – Un MOOC dix-huitièmiste

Au fil des semaines de ce MOOC, nous rencontrerons ce désir de libération par rapport aux cadres anciens, à la fois tel qu'il s'exprime dans des formes esthétiques et dans des luttes idéologiques et souvent les deux inséparablement.

Au dix-huitième siècle, les lieux où la bonne société et les écrivains reconnus se rencontraient pour échanger librement étaient les salons, souvent initiés par des femmes curieuses des lettres qui tenaient un véritable rôle d'animation intellectuelle.

Par manière de clin d'œil puisque nous sommes ici reçus dans les salons de l'hôtel de Soubise, magnifique hôtel particulier construit au dix-huitième siècle au cœur du Marais et qui appartient aujourd'hui aux Archives nationales, nous avons construit les différentes semaines de ce MOOC comme différents salons, qui nous permettront d'aborder différents thèmes autour de la littérature, de la pensée, de l'histoire, dont je ferai une présentation générale plus détaillée dans la conclusion de cette première semaine.

## Partie 2 – Le cadre historique

Mais tout d'abord dans ce premier salon, il importait de laisser place à l'histoire car les Lumières sont un phénomène européen mais il ne se développe pas de la même façon ni selon les mêmes formes ni dans la même chronologie dans les différents pays d'Europe. En Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, au Portugal, le cadre historique, politique, religieux, économique ou culturel est tout à fait différent et du coup, la littérature et les idées ne se développent pas de la même façon, ne se diffusent pas de la même façon et ce développement ainsi que cette diffusion n'ont pas non plus les mêmes enjeux.

En France donc, puisque c'est pour l'essentiel d'une introduction à la littérature française qu'il s'agit ici, le dix-septième siècle avec le règne de Louis XIV qui s'achève en 1715, lègue au dix-huitième siècle un cadre géographique et institutionnel qui est celui d'un État centralisé, une forme politique qui est la monarchie absolue et une religion et une seule, puisque depuis la révocation de l'édit de Nantes en 1685, la France est en principe toute catholique.

Nous allons donc tout d'abord vous proposer un rappel historique rapide sur les trois grands règnes du dix-huitième siècle : la fin du règne de Louis XIV, le règne de Louis XV, qui commence par l'importante période de la Régence car Louis XV n'est qu'un enfant lorsqu'il accède au trône, et enfin le règne de Louis XVI.

Les dernières années du siècle, pour finir, à partir de la Révolution de 1789, sont vraiment celles où l'histoire bascule, un moment tout à fait passionnant qui voit la transition d'un monde ancien vers un monde nouveau. Durant toute cette période, un certain nombre de problématiques traversent le siècle et sont déterminantes pour comprendre dans quel cadre se développent et se diffusent les idées des Lumières françaises. C'est ce que nous verrons dans la deuxième partie de cette semaine.

Le dix-huitième siècle est traversé par des conflits religieux. D'abord parce que la question protestante n'a pas tout à fait disparu, même si les protestants n'ont plus droit de cité, mais aussi et surtout parce qu'au sein même de l'église catholique, un conflit interne à propos de ce qu'on appelle le « jansénisme » trouve des répercussions considérables dans la société française. Le dix-huitième siècle est également traversé par des problèmes économiques. Le règne de Louis XIV laisse une crise qui n'en finit pas et la monarchie absolue est constamment partagée entre le maintien des cadres anciens et le désir de réforme. L'économie, et c'est un fait nouveau, devient un objet de débat et se voudrait même une science nouvelle. Enfin, les Lumières ne se développent pas dans une bulle. Il faut des lecteurs, il faut des livres et la monarchie absolue a développé un système qui à la fois encourage les écrivains et ce qu'on appelle la « librairie », c'est-à-dire l'édition, et en même temps, de façon un peu contradictoire, tâche de les contrôler par la mise en œuvre d'une politique de censure. Et il faut bien préciser ces éléments pour comprendre dans quel cadre les écrivains produisent leurs œuvres.

Dans la troisième partie de cette semaine, pour conclure littérairement ce moment nécessairement plus historique dans son contenu, nous examinerons à l'aide de trois œuvres majeures de quelle façon les écrivains ont pris en charge, dans leurs œuvres et chacun à leur façon, leur histoire politique immédiate. Et pour les trois exemples que nous allons donner, de quelle façon leur œuvre est une lecture critique du règne de Louis XIV. Nous évoquerons en effet, pour commencer, *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon, œuvre pionnière parue en 1699 et qui a été lue par tout le monde durant tout le dix-huitième siècle puis les *Lettres persanes* de Montesquieu qui font le bilan satirique de la fin du règne de Louis XIV et de la Régence, et enfin les *Mémoires* de Saint-Simon, le mémorialiste par excellence, si l'on peut dire, dont on oublie souvent, à cause de la place qu'il accorde au récit du règne de Louis XIV, qu'il est pleinement un écrivain du dix-huitième siècle.

Bonne écoute et bonne lecture.

# LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

---

## Partie 1 – La règne personnel de Louis XIV (1661-1715)

Pour comprendre le dix-huitième siècle, on ne peut pas commencer simplement en 1701, puisqu'il y a évidemment une continuité politique qui ne change pas avec le calendrier. Le règne de Louis XIV, à cheval sur les dix-septième et dix-huitième siècles, puisqu'il va de 1661 à 1715, très brillant sur le plan tant politique que culturel, influence durablement toute l'Europe et marque tout le dix-huitième siècle français qui se réfère au « Siècle de Louis XIV », pour reprendre le titre de l'ouvrage que Voltaire lui consacre, à la fois comme une référence et comme un repoussoir. Parce que ce règne de Louis XIV est une expérience politique inédite, l'absolutisme à la française, et parce qu'il laisse un héritage économique, culturel et idéologique avec lequel tout le dix-huitième siècle aura à débattre.

Ce règne personnel de Louis XIV dure 54 ans, c'est très long et après les débuts brillants et l'installation définitive de la Cour à Versailles, en 1682, la fin du règne, marquée par l'influence de Madame de Maintenon, est assombrie par les persécutions religieuses et la censure intellectuelle.

En 1685, a lieu la révocation de l'édit de Nantes par laquelle Louis XIV abolit les libertés dont jouissaient les protestants depuis Henri IV, ce qui se traduit par l'exil de nombreuses familles et la répression très dure de ceux qui restent en France. A l'intérieur même de l'Église catholique, toutes les pensées qui dévient de la ligne religieuse reconnue par le pouvoir sont réprimées ; le jansénisme, le quiétisme, etc.

L'absolutisme de Louis XIV, c'est-à-dire la politique par laquelle le roi réduit les pouvoirs de tous ceux qui pourraient s'opposer à lui, en particulier la noblesse et les parlements, cet absolutisme s'accroît. Les multiples guerres dans lesquelles s'est engagé le Roi Soleil ont contribué à la ruine du royaume et le financement par l'impôt de sa politique de prestige a rendu la situation économique très compliquée et difficile pour les plus pauvres. En 1709 par exemple, un hiver rigoureux provoque une grande famine.

Mais cette période sombre est aussi un grand moment de bouillonnement intellectuel qui voit se développer dans des formes souvent nouvelles des pensées critiques audacieuses qui nourriront les auteurs des Lumières. Fontenelle publie ainsi ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* en 1686 qui mettent en scène, dans le style de la conversation galante, une marquise et un philosophe dialoguant sur le système du monde tel que le conçoit la science cartésienne. Pierre Bayle publie son *Dictionnaire historique et critique* à partir de 1695, ouvrant des voies qui seront poursuivies par la génération des Encyclopédistes. En 1699 enfin, paraissent *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon, à la fois grand texte de fiction s'inspirant des épopées antiques mais aussi grand roman pédagogique, modèle de prose poétique et surtout œuvre de philosophie politique condamnant tous les travers de la politique de Louis XIV.

## Partie 2 – La Régence (1715-1723)

En 1715, à la mort de Louis XIV, c'est son arrière-petit-fils qui hérite de la Couronne. Louis XV donc, puisqu'il s'agit de lui, à ce moment-là, n'a que cinq ans. Et en attendant qu'il soit en âge de régner, Philippe d'Orléans devient régent. Après les années sombres de la fin du règne de Louis XIV, ce moment sonne comme une libération.

Sur le plan politique, le régent redonne au Parlement une part de son pouvoir perdu sous le régime précédent et ménage les différents corps intermédiaires, la noblesse en particulier, donnant ainsi assez provisoirement le sentiment d'une modération de l'absolutisme de la monarchie française.

Sur le plan intellectuel, on sait le régent intéressé à la pensée libertine et ce nouveau pouvoir se caractérise d'abord par une bien plus grande permissivité dans la circulation des idées et des livres. Les échanges avec l'Angleterre et la Hollande, grand lieu d'innovation intellectuelle depuis le milieu du dix-septième siècle se multiplient.

Sur le plan culturel, c'est une sorte de fête après les sombres années de la fin du règne de Louis XIV. Les goûts du régent deviennent les goûts officiels. Il aime le théâtre, il rappelle en 1716 les comédiens italiens qui avaient été chassés sous le règne précédent. Il aime l'opéra. Il s'intéresse à de nouveaux peintres marqués par l'Italie et la Hollande.

Bref, c'est le début de ce qu'on a appelé « l'âge rocaille » dont la peinture de Watteau avec ses « fêtes galantes » pourrait paraître comme une sorte d'emblème. Rappelons que *Le Pèlerinage à l'île de Cythère*, son morceau de réception à l'Académie, date de 1717.

Mais la période se caractérise aussi par une situation économique difficile, Louis XIV ayant laissé à ses successeurs un État très endetté. John Law propose en 1716 la création de la Banque Royale qui émet du papier monnaie, c'est une nouveauté, contre de l'or. Puis il crée la Compagnie d'Occident qui devient Compagnie des Indes en 1719.

Bref, c'est un moment d'intense spéculation et on pourrait parler dans le langage d'aujourd'hui d'une sorte de bulle spéculative. Beaucoup d'argent circule. On rêve de grands profits rapides mais sur des bases malheureusement trop fragiles. John Law est nommé contrôleur général des finances en 1720, ce qui est un peu comme notre ministre de l'Économie et des Finances d'aujourd'hui. Mais la même année, le système s'écroule. Le cours des actions baisse, la banque ne peut plus rembourser les détenteurs de papier monnaie désireux de retirer leur or, c'est la panique financière. John Law est obligé de s'exiler précipitamment, laissant un certain nombre de gens complètement ruinés.

Sur le plan littéraire, c'est une très belle période qui témoigne de cette libération des contraintes, de ce goût d'une parole critique et joyeuse. Les témoignages les plus remarquables de la période sont le *Gil Blas* de Lesage publié entre 1715 et 1735. Il s'agit d'un roman d'inspiration picaresque dont le héros sympathique raconte son parcours à travers toutes les couches de la société espagnole. Il faut citer aussi *Les Illustres françaises* de Robert Challe en 1713, qui met en scène un groupe de personnages qui se racontent leurs histoires, lesquelles sont savamment entrecroisées. Et surtout, il faut citer les *Lettres persanes* de Montesquieu, 1721. Il s'agit d'un recueil de lettres polyphoniques qui mêle une double trame, d'une part la manière dont les personnages principaux, il s'agit de deux Persans exilés, Usbek et Rica, s'étonnent avec leur regard nouveau de la vie parisienne et d'autre part, le roman du sérail, qui raconte le désordre qui s'instaure dans le harem d'Usbek à mesure qu'il s'en éloigne dans le temps et dans l'espace. Mais il s'agit surtout d'un bilan sévère du règne de Louis XIV et des premières années de la régence.

# LE RÈGNE DE LOUIS XV

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

## Introduction – Le règne de Louis XV

Le règne de Louis XV est très long puisqu'il s'étend de 1723 à 1774. Sur le plan de l'histoire intellectuelle, il s'agit de la période de développement des Lumières proprement dites dans un cadre politique relativement stable pendant 50 ans, la monarchie française de cette époque étant marquée par un certain nombre de traits constants qui sont autant de sources de tensions internes : absolutisme politique conservateur d'un côté et désir de modernisation de l'État de l'autre côté, affirmation de l'unicité de la foi catholique rappelant qu'on n'est pas du tout dans un État laïc d'un côté et soutien aux sciences, arts et lettres, y compris parfois dans leur développement incompatible avec une orthodoxie religieuse trop sévère de l'autre côté.

## Partie 1 – 1723-1743

Donc en 1723, à la mort du régent, Louis XV est déclaré majeur mais il délègue très vite la réalité du pouvoir à son précepteur, le cardinal de Fleury, dont le long ministère de 1726 à 1743 marque une période relativement stable dans l'histoire du royaume. Fleury assainit les finances à la faveur d'une situation économique plus favorable. Il exerce un pouvoir autoritaire qui réprime durement les jansénistes et l'opposition parlementaire qui leur est liée. Il surveille les protestants, il tente de manière générale de contrôler les publications plus fermement que sous la régence. Un épisode remarquable et significatif de cette tentative de reprise en main est ce qu'on a appelé « la proscription des romans ».

En 1738 et peut-être dès 1737, le chancelier d'Aguesseau, sous l'influence d'une campagne anti romanesque menée notamment par les jésuites, décide de refuser à la plupart des textes qui se présenteraient comme des romans l'autorisation de publication nécessaire, ce qui se traduit immédiatement par leur publication à l'étranger, en Suisse, en Angleterre et en Hollande.

Il est vrai que cette proscription des romans se présente aussi comme une réaction à un essor sans précédent du genre romanesque, à la fois sur le plan quantitatif, répondant à une demande croissante du public qui lit, et sur le plan de l'innovation littéraire. Et cet essor, et c'est bien pour cela qu'il y a des difficultés, cet essor marque la diffusion d'une morale laïque, mondaine, qui échappe au contrôle des directeurs spirituels et des éducateurs que sont traditionnellement les religieux. D'où leur inquiétude devant ce qu'ils perçoivent comme un mouvement dangereux de sécularisation de la morale et la diffusion hors contrôle de normes de vie qui échappent à leur magistère.

C'est dans les années 30 en effet que paraissent les grands romans de Marivaux, comme *La Vie de Marianne* et *Le Paysan parvenu*, que paraissent les grands romans de Crébillon, comme *Tanzai et Néadarné*, ou *Les Egarements du cœur et de l'esprit* ou encore le délicieux *Sopha*. C'est dans les années 30 toujours que paraissent les grands romans de l'abbé Prévost, comme les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, c'est un récit en huit volumes et le dernier volume est devenu l'œuvre la plus célèbre de l'abbé Prévost, la fameuse *Manon Lescaut*. Mais il fait aussi paraître dans ces mêmes années *Le Philosophe anglais ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell* qui sera son roman le plus connu à l'époque probablement, et aussi *Le Doyen de Killerine* où il invente une forme de saga familiale.

## Partie 2 - 1743-1757

A la mort de Fleury en 1743, Louis XV, à l'imitation de son arrière-grand-père Louis XIV, décide de gouverner seul. Il s'appuie sur les conseils de Madame de Pompadour qui favorise les revendications des milieux financiers et protège les philosophes. Dans un portrait célèbre de Quentin Latour, elle se fait représenter avec *L'Esprit des lois* de Montesquieu et *l'Encyclopédie*, ce qui est bien une façon d'afficher publiquement son soutien à l'égard des Lumières.

En effet, il ne faut pas s'imaginer, contrairement à un cliché qui circule trop facilement, il ne faut pas s'imaginer les philosophes comme une force d'opposition et de résistance à une monarchie qui en retour, les persécuterait systématiquement. Il y a à l'intérieur de la monarchie française, durant tout le dix-huitième siècle, des partisans des philosophes et des réformes et de l'autre côté des partisans du parti dévot, qui sont plus conservateurs. Ces deux forces opposées, selon les moments, exercent plus ou moins d'influence.

Dans un premier temps, cette période peut être considérée comme celle de l'éclosion des Lumières françaises au sens strict, quoique on utilise souvent l'expression « Siècle des Lumières » pour désigner l'ensemble du dix-huitième siècle. Cette période en effet est marquée par la publication de textes philosophiques novateurs et importants comme *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac en 1746, *L'Homme-machine* de La Mettrie en 1747, *De l'Esprit des Lois* de Montesquieu en 1748, la *Lettre sur les aveugles* de Diderot en 1749, le *Discours sur les sciences et les arts* de Rousseau en 1750 et surtout la parution du tome 1 de *l'Encyclopédie* sous la direction de Diderot et D'Alembert en 1751.

Mais en 1757, la tentative d'assassinat de Louis XV par Damiens permet au parti dévot de reprendre la main et de réclamer plus de sévérité envers les philosophes, qui sont accusés de semer le relâchement des mœurs, l'impiété, la révolte contre toutes les autorités établies. Sur le plan politique, il s'agit d'une période d'agitation parlementaire, amplifiée par les conflits entre le clergé et les jansénistes, et les parlementaires sont souvent réputés jansénistes. Et cette période met à mal l'autorité royale en l'obligeant à des compromis.

De 1756 à 1763, les relations internationales sont marquées par la Guerre de Sept Ans qui est ruineuse, qui est mal menée et qui se solde par la perte d'une partie de l'empire colonial français et en particulier du Canada.

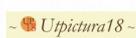
## Partie 3 - 1757-1774

Le duc de Choiseul gouverne de 1758 à 1770. Il travaille à reconstituer l'armée et la flotte. Il est réputé favorable aux philosophes et il se concilie les bonnes grâces des parlementaires jansénistes en expulsant les jésuites de France en 1763, ce qui n'empêche pas les parlementaires de manifester régulièrement leur résistance aux demandes du pouvoir, notamment concernant les impôts. De 1770 à 1774, Maupeou, Terray et d'Aiguillon vont brutalement réformer le système parlementaire, supprimer la vénalité des charges, rendre la justice gratuite et entreprendre d'assainir les finances.

Mais la mort de Louis XV met fin au règne trop long d'un roi qui était devenu impopulaire. Sur le plan littéraire, les grands noms qui ont dominé le règne, outre ceux qu'on a déjà mentionnés, sont ceux de Voltaire dont le prestige et la fécondité dans tous les genres marquent vraiment toute la période. Voltaire fait du théâtre, de la philosophie, de la poésie, de l'histoire, des romans et des contes, etc. Et l'influence intellectuelle de Voltaire, par sa correspondance, les débats qu'il lance, les campagnes qu'il mène en faveur de la tolérance et d'une meilleure justice, cette influence fait de lui une référence inévitable pour tous ceux de la génération suivante.

Et l'autre grand nom, c'est celui de Rousseau, dont les œuvres se situent dans une position originale et critique par rapport aux Lumières au sens strict, et Rousseau va connaître immédiatement un retentissement considérable tant pour son œuvre philosophique comme le *Discours sur l'origine de*

*l'inégalité* en 1755 ou *l'Emile* en 1762 ou le *Contrat social* encore en 1762, que pour la littérature puisque son roman *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, en 1761, est un succès tout à fait incomparable.



MOOC « 18<sup>e</sup> siècle :  
le combat des Lumières »

# LE RÈGNE DE LOUIS XVI ET LA RÉVOLUTION

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

---

## Partie 1 – Le règne de Louis XVI (1774-1789)

Après le long règne de Louis XV, le début du règne de Louis XVI suscite l'espoir des philosophes qui souhaitent que la monarchie française parvienne enfin à se réformer et à transformer la société dans les différentes directions qu'ils pointent depuis des années : l'administration de la justice, la fiscalité, l'économie, la tolérance religieuse, une meilleure répartition des pouvoirs et l'assouplissement d'une série de privilèges qui bloquent les évolutions de la société. Et en effet, au début du règne, Turgot, qui est contrôleur des finances, lance une réforme fiscale et une série d'innovations économiques qui visent à favoriser la création de richesses et la circulation des biens, en particulier du blé. Il abolit également les corvées et les corporations.

De manière générale, on peut noter que le règne de Louis XVI va promouvoir une série de réformes importantes en matière politique, sociale et judiciaire : la suppression du servage dans le domaine royal en 1779, la suppression de la corvée en 1787, l'édit accordant un état-civil aux protestants, toujours en 1787, ou encore la suppression de la torture dans les enquêtes judiciaires en 1788. Mais cet ambitieux programme de réforme de la monarchie heurte trop d'intérêts particuliers. Turgot est renvoyé en 1776, il est remplacé par Necker qui sera à son tour renvoyé en 1781. Et pendant ce temps, la conjoncture économique devient de plus en plus difficile. Du coup, des émeutes ont lieu dans les classes populaires. Il y a la révolte des soyeux lyonnais en 1786, il y a surtout des émeutes agraires dans toute la France en 1789.

Mais il est frappant de voir que c'est la personne même du roi qui est contestée, notamment au travers de sa famille. Les historiens du livre comme Robert Darnton ont montré que quantité de pamphlets clandestins circulent à mi-chemin entre la pornographie et la dénonciation politique, mettant en scène Marie-Antoinette et son entourage et colportant les rumeurs les plus scandaleuses.

Le pouvoir se heurte également à des blocages dans son exercice même. Le programme du contrôleur des finances de 1783 à 1787 est refusé par l'Assemblée des notables en 1787. Pour apaiser la situation, Louis XVI convoque les états généraux qui sont réunis le 5 mai 1789. Le 17 juin, le tiers état se proclame Assemblée nationale. Le 9 juillet est décidée une Assemblée constituante. Le 14 juillet comme tout le monde le sait, c'est la prise de la Bastille.

Sur le plan littéraire, c'est dans cette période que disparaissent les grands auteurs des Lumières, comme Voltaire et Rousseau en 1778 ou encore Diderot en 1784. Diderot, dont une part très importante de l'œuvre, *Jacques le Fataliste*, *Le Neveu de Rameau*, *Le Rêve de D'Alembert*, ne sera connue que de façon posthume. Une nouvelle génération apparaît qui s'inscrit souvent dans l'héritage des formes élaborées par la génération précédente. Au théâtre, le drame qui avait été théorisé par Diderot va féconder les comédies de Beaumarchais, comme *Le Barbier de Séville* en 1775 ou *Le Mariage de Figaro* en 1784. Le roman épistolaire qui avait été popularisé par le succès de *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau devient une forme dominante qui va connaître une sorte d'apogée avec *Les Liaisons dangereuses* de Laclos en 1782.

C'est aussi une période qui est marquée par le goût du pathétique et des effusions sentimentales, une esthétique néoclassique qui célèbre une forme de retour à l'antique et un désir d'horizons exotiques. Le succès immédiat de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre en 1788 témoigne bien de ces différentes modes et aspirations. La période révolutionnaire est si riche en événements qu'elle est impossible à résumer en quelques lignes.

## Partie 2 – La période révolutionnaire (1789-1799)

Rappelons simplement quelques grandes dates significatives. Le 4 août 1789, abolition des privilèges, le 26 août, Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération, le 21 septembre 1792, l'abolition de la monarchie et la proclamation de la République, le 21 janvier 1793, l'exécution de Louis XVI. La Terreur menée par le Comité de salut public en 1793-1794, prend fin avec la chute de Robespierre le 27 juillet 1794. Le Directoire remplace la Convention le 26 octobre 1795 et le 18 brumaire de l'An VIII, c'est-à-dire le 10 novembre 1799, Napoléon Bonaparte prend autoritairement le pouvoir et devient Premier Consul.

On a longtemps sous-estimé l'importance de la production littéraire en ces années d'effervescence politique. Mais en réalité, la période de la Révolution et du Premier Empire a connu un nouvel intérêt critique ces dernières années sous le nom de « Tournant des Lumières » car c'est une période particulièrement intéressante parce que les œuvres sont écrites par des auteurs qui traversent un point de basculement de l'histoire tout à fait inédit et dans le monde qu'ils avaient connu disparaît pour laisser place à une société assez différente.

Ainsi, par exemple Sade commence à écrire un de ses grands romans, *Aline et Valcour*, alors qu'il est emprisonné à la Bastille avant la Révolution et ne le publie qu'en 1795 après la Terreur. Casanova écrit son *Histoire de ma vie* dans la bibliothèque du château de Dux pour raconter un monde qui en réalité a déjà totalement disparu. La violence de l'histoire et ses renversements inouïs se reflètent dans les œuvres et donnent à réfléchir aux penseurs et aux écrivains.

Les nobles émigrés, en particulier, trouvent dans les événements un sujet de méditation et de scénario romanesque. On citera Chateaubriand et son *Essai sur les révolutions* en 1797, ou Sénac de Meilhan avec ce beau roman qu'est *L'Emigré* en 1797 toujours. Et il faudrait surtout mentionner Germaine de Staël, fille de Necker qui avait été ministre de Louis XVI. Germaine de Staël écrit depuis l'exil où la maintient Napoléon à qui elle s'oppose, une œuvre importante de fiction, de réflexions politiques mais aussi sur la littérature. Citons simplement son *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* en 1800 ou bien le célèbre *De l'Allemagne* en 1813.

# LES QUESTION RELIGIEUSES AU 18<sup>E</sup> SIECLE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Monique COTTRET, Professeur d'Histoire émérite, Université Paris Nanterre

---

## Partie 1 – Protestants et « nouveaux catholiques » au 18<sup>e</sup> siècle

CD : Le dix-huitième siècle en France est marqué par toute une série de tensions religieuses. Nous avons demandé à Monique Cottret, professeur à l'université Paris Nanterre et spécialiste de l'Histoire du dix-huitième siècle de nous aider à faire le point sur cet aspect du Siècle des Lumières. Bonjour Monique Cottret. Tout d'abord, rappelons que l'abolition de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685 a affirmé l'unité catholique du royaume de France en retirant aux protestants toute existence officielle reconnue. Est-ce à dire que la question protestante est réglée au dix-huitième siècle ?

MC : Non, il n'y a plus que des nouveaux catholiques mais chacun sait qu'ils sont généralement de très très mauvais catholiques. Ils font tout pour fuir les sacrements, ce qui pose problème car sans sacrement de baptême, on n'a aucune existence officielle, sans sacrement de mariage, le mariage n'est pas légal, les époux sont des concubins et leurs enfants sont des bâtards. Pour la mort, les protestants s'arrangent également pour mourir brutalement et éviter confession, viatique et tout ce qui encore entoure la mort du point de vue catholique.

Assez rapidement cependant, les autorités politiques ont cherché une solution, profitant de la fragilité des protestants qui vivent presque clandestinement, des collatéraux catholiques tentent de s'emparer de leurs biens. Or plus le siècle avance, plus les magistrats hésitent à leur donner satisfaction. Des affaires de remariage posent encore plus de problèmes. Si dans un couple protestant, l'un des époux se convertit, une conversion sincère au catholicisme, il est en théorie parfaitement libre de convoler une nouvelle fois dans sa nouvelle religion, la première union n'ayant aucune existence légale.

Pourtant, là encore, à partir de 1750, dans de très nombreux cas, les magistrats exigent des dédommagements pour le conjoint qu'ils considèrent comme abandonné. Les magistrats pourtant sont de très bons catholiques mais ils considèrent que la famille, la propriété sont également des valeurs à défendre. L'idée se développe peu à peu d'une nécessaire tolérance civile. Il ne s'agit pas de revenir à l'édit de Nantes qui organisait la coexistence de deux religions et autorisait la liberté du culte protestant, même si c'était dans des conditions plus limitées que celles du culte catholique, mais de conférer une existence légale à la minorité protestante.

Ce mouvement précède les grandes affaires Calas et Sirven qui mobilisent l'opinion en faveur des protestants. Mais les autorités de l'Eglise dénoncent l'esprit de tolérance. Et si la persécution cesse, il faut attendre la fin du siècle et l'édit de Tolérance de 1787 pour que s'impose, parfois difficilement d'ailleurs, la tolérance civile.

## Partie 2 – Jansénistes et Lumières

CD : D'un autre côté, l'Église catholique elle-même est marquée par une forme de contestation interne qui retentit sur toute la société. Monique Cottret, vous êtes l'auteur d'une *Histoire du jansénisme*. Qu'est-ce que le jansénisme ?

MC : Les conflits religieux ont au dix-huitième siècle une importance qui a longtemps été sous-estimée. Le jansénisme apparaît au dix-septième siècle. C'est une sensibilité rigoriste à l'intérieur du catholicisme alors que l'humanisme affirmait une certaine confiance en l'homme, une théologie nouvelle portée notamment par les jésuites minimisait le poids du péché originel et laissait une certaine liberté à l'homme pour participer à son salut.

C'est contre cette théologie que réagit le jansénisme. L'homme, pour les jansénistes, est tellement corrompu après le péché originel qu'il est incapable de distinguer le bien du mal. Il ne peut être sauvé que par la grâce divine. Le terme « janséniste » vient de Jansénius, évêque d'Ypres qui a écrit une somme, l'*Augustinus*, qui défend l'enseignement de Saint-Augustin. Les jansénistes refusent ce nom qui les désigne. Ils se considèrent comme de véritables catholiques, les amis de Saint-Augustin, les défenseurs de la vérité. Au dix-huitième, cette mouvance traverse la société française, rejoint le gallicanisme et se charge de revendications politiques.

CD : Vous avez publié, il y a quelques années, un livre intitulé *Jansénisme et Lumières*. Quel rapport entre les deux termes ? En quoi le jansénisme marque-t-il la société française du dix-huitième siècle ?

MC : Les jansénistes lancent volontiers l'anathème contre ceux qu'ils appellent « les nouveaux philosophes », c'est-à-dire les philosophes anti-chrétiens. Ils sont les premiers à dénoncer *L'Esprit des lois* et ils jouent un rôle déterminant dans le décret de prise de corps émis par le Parlement de Paris contre Rousseau dont ils ont particulièrement détesté l'*Émile*, un plan d'éducation qui ignore le péché originel. Mais comme ils défendent les droits de la conscience et animent la résistance à une monarchie devenue absolue, ils rencontrent nécessairement les autres courants contestataires du siècle, les rejoignent ou les précèdent selon les circonstances. Luttant contre les jésuites, ils mettent en avant la critique politique de la Compagnie de Jésus, suspecte de sentiment favorable au tyranicide et exigeant de ses membres une soumission totale et aveugle à son général et au souverain pontife.

Les philosophes viennent les rejoindre dans ce combat. Contre Maupeou et son coup d'État, ils défendent avec les philosophes, sauf Voltaire, une vision plus paternelle de la monarchie qui accorde une place au Parlement. Ayant eux-mêmes été victimes de refus de sacrements et menacés d'enterrement en dehors de la terre consacrée, ils sont parmi les premiers à prôner une tolérance civile à l'égard des protestants.

Plus fondamentalement peut-être, ils se situent dans le vaste courant historiciste qui recherche dans le passé une légitimation des revendications du présent, alors que la noblesse se perd dans les forêts de Franconie comme le dira Sieyès, pour trouver des ancêtres guerriers qui justifient ces privilèges, les jansénistes construisent un modèle d'église primitive, pauvre, fraternelle, héroïque et démocratique. Les apôtres et les martyrs rejoignent ainsi les bons sauvages dans la dénonciation des excès du luxe et des méfaits de l'opulence. Un bon nombre parmi les jansénistes rejoindra assez vite la Révolution.

## Partie 3 – Un déclin de la foi ?

CD : Les adversaires des Lumières, qu'ils soient jésuites ou jansénistes, ne cessent de mettre en garde le public et les autorités contre le déclin de la foi. Peut-on dire qu'il y a effectivement un mouvement de déchristianisation au cours du dix-huitième siècle ?

MC : Les affrontements au sein de l'Église catholique sont très violents au dix-huitième siècle. Les jansénistes, enfin ceux que l'on dénomme ainsi, sont très nombreux dans les prisons d'État. Le public ne comprend pas cette répression. Beaucoup de catholiques qui ne sont pas nécessairement jansénistes prennent des distances avec l'Église mais pas nécessairement avec le christianisme. Les refus de sacrements ont été un moment crucial dans ce détachement. L'Église catholique entretient une relation privilégiée avec les morts. Que des clercs viennent inquiéter des agonisants semble parfaitement insupportable.

Peut-on pour autant parler de déclin de la foi chrétienne ? Je dirais qu'il y a plutôt une forme de décléricalisation et de passage à des manifestations privées de la foi. La violente déchristianisation de l'An II suscite encore une importante résistance. La question religieuse a été déterminante dans la Révolution. Tout ceci incite à la prudence dans la mesure de la déchristianisation des Lumières.

CD: Monique Cottret, merci beaucoup.

# LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES DU 18<sup>E</sup> SIÈCLE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Arnaud SKORNICKI, Maître de conférences en sciences politiques, Université Paris Nanterre

---

## Partie 1 – Les problèmes économiques au 18<sup>e</sup> siècle

CD : Arnault Skornicki, bonjour, vous êtes enseignant à l'université Paris Nanterre, docteur en sciences politiques. Vous avez notamment publié un livre intitulé *L'Économiste, la Cour et la Patrie. L'Économie politique dans la France des Lumières* paru chez CNRS Éditions en 2011. Le dix-huitième siècle, de la mort de Louis XIV à la Révolution, est marqué par des problèmes économiques récurrents. Quels sont-ils ? Comment s'expliquent-ils ? Et peut-on dire qu'ils sont liés à la forme du pouvoir ?

AS : Il faut d'abord souligner que le dix-huitième siècle est un siècle d'expansion économique de l'Europe et notamment de la France, qui touche jusqu'aux classes populaires et a transformé les modes ordinaires de consommation, comme l'amélioration du confort matériel, du mobilier, de l'accès aux subsistances. Certains historiens vont même jusqu'à parler de Révolution de la consommation qui aurait précédé la Révolution industrielle. Et le développement d'un luxe non aristocratique, non ostentatoire mais un luxe de confort a été repéré par un certain nombre d'observateurs à l'époque. Donc la monarchie dite « absolue » a sans doute joué un rôle dans cette réussite économique en encourageant et en protégeant les manufactures, en garantissant une haute qualité des produits manufacturés.

C'est l'aspect, disons positif du colbertisme, il faut se garder de croire qu'un système de privilèges entre nécessairement en contradiction avec le développement économique. Par exemple, le corps des inspecteurs des manufactures a pu être accusé d'exercer un contrôle tatillon, de brider la liberté des entrepreneurs. Mais il a aussi contribué à unifier le marché national par des normes communes de qualité et à garantir la réputation d'excellence de l'industrie française. Et en ce sens, les privilèges et les corporations dont la monarchie était garante, n'ont pas été qu'un handicap. Et contrairement à une certaine historiographie libérale, ce système des privilèges et des corporations aurait constitué une voie de développement spécifique.

Alors le bilan est sans doute plus mitigé concernant l'agriculture. Cependant la hausse des rendements et de la productivité est incontestable au cours du dix-huitième siècle et on ne connaît plus de grandes famines comme sous Louis XIV. Dans l'ensemble, la France des Lumières est une grande puissance économique par sa taille, la variété de son terroir, la qualité de son industrie, l'étendue de son commerce colonial aussi, et également par le haut niveau de ses ingénieurs, de son expertise scientifique et technique, comme en témoigne la prolifération des sociétés savantes, notamment dans le domaine de l'agriculture, des arts et des métiers, c'est-à-dire des techniques et de l'industrie.

Cependant, deux bémols doivent quand même être apportés. D'une part, la montée en puissance économique et politique du Royaume-Uni qui menace dangereusement la position autrefois dominante de la France sur le plan économique en Europe, alors que ce pays insulaire qu'était le Royaume-Uni ou les îles britanniques était non seulement beaucoup plus petit que la France, il l'est toujours d'ailleurs, mais était également bien moins peuplé à l'époque. La grave défaite de la Guerre

de Sept Ans, 1756-1763, a ainsi fait perdre au royaume de France l'essentiel de ses colonies d'Outre-mer au profit des Britanniques et cela l'a privé d'une importante ressource.

D'autre part, le dernier quart du dix-huitième siècle connaît un certain marasme économique en France : stagnation des prix, baisse des salaires, augmentation du chômage. Et surtout, la monarchie n'a jamais réussi à résoudre complètement le problème central de l'économie de l'Ancien Régime, qui je le rappelle, était une économie massivement agricole, à savoir des crises frumentaires, les disettes qui reviennent périodiquement et provoquent régulièrement des émeutes. Crises économiques, émeutes, accroissement des inégalités, forment l'arrière-plan de la période pré-révolutionnaire.

## Partie 2 – Naissance de la science économique

CD : Le dix-huitième siècle voit aussi la naissance d'un certain type de discours savant sur l'économie. Comment décrire et expliquer la genèse de cette science économique et quels en sont les acteurs ?

AS : En effet, la science économique connaît un essor très important dans toute l'Europe et notamment en France. C'est mesurable dans l'explosion du nombre de publications sur les questions d'agriculture, de commerce, de finance, de fiscalité, etc. Autre nouveauté aussi, elle se réclame de plus en plus clairement de la science moderne, c'est-à-dire d'une connaissance certaine, expérimentale, voire calculable, même s'il subsiste parmi les économistes des Lumières d'importants désaccords sur la définition épistémologique de la science.

Cela traduit bien sûr l'essor économique très important de l'Europe au dix-huitième siècle dont nous parlions, les intérêts du commerce entrent de plus en plus dans la politique et les Etats sont en demande d'une expertise économique nouvelle. L'économie n'a donc cessé de prendre une importance politique croissante dans l'agenda du gouvernement et de l'administration royale française, comme chez les hommes de lettres et les savants.

Mais c'est aussi lié non seulement donc à cet essor économique mais aussi à un essor d'un type différent, l'essor culturel, à savoir les Lumières elles-mêmes, qui ont travaillé à fonder une « science morale et politique », l'expression est d'époque, elle vient d'ailleurs d'un physiocrate, une science sociale inspirée des sciences de la nature, basée sur l'observation, sur des principes simples tels que l'intérêt.

Et si je pouvais citer quelques noms importants d'économistes en France, première moitié du dix-huitième siècle, nous avons Boisguilbert, Dutot, Cantillon, Melon par exemple et au cours du second dix-huitième siècle, ce sont carrément des écoles qui se constituent avec une ambition scientifique déclarée. Je pense au groupe de Gournay, Vincent de Gournay était un membre très important de l'administration économique sous Louis XV. Et je pense aussi aux physiocrates qui sont très connus sous le patronage du docteur Quesnay.

Donc tout ce mouvement culmine avec la nomination de Turgot au contrôle général des finances et Turgot était à la fois proche des physiocrates, de Gournay et des Encyclopédistes, donc du cœur des Lumières françaises, nomination au contrôle général des finances donc en 1774 par Louis XVI lui-même.

## Partie 3 – Applications politiques des théories économiques

CD : Ces théoriciens de l'économie naissante, est-ce que le pouvoir les écoute ? Est-ce que cette science nouvelle de l'économie connaît véritablement des applications politiques ?

AS : Alors il serait exagéré d'affirmer que Louis XV, Louis XVI et leurs gouvernements étaient sous l'emprise des économistes. L'importance sociale de ces derniers ne se compare pas avec le rôle que les économistes jouent actuellement dans le champ du pouvoir en France et dans le monde. D'abord parce que la France de l'Ancien Régime est une société aristocratique dans laquelle les hommes de lettres, les savants sont le plus souvent des serviteurs, les obligés des grands, quand du moins ils trouvent un emploi auprès d'eux ou auprès de l'administration royale. Ensuite parce que toute l'administration royale était loin d'être acquise au vu des physiocrates, des disciples de Gournay, etc. Turgot lui-même n'est pas resté bien longtemps contrôleur général des finances, à peine deux ans en vérité.

En revanche, il est tout à fait vrai que la monarchie des Lumières a expérimenté des politiques de libéralisation et économiques très novatrices à l'époque, et cela à deux reprises, d'abord en 1763-64 avec des mesures inédites de liberté du commerce du blé, qui était vraiment le marché essentiel à l'époque, mesures de liberté à l'intérieur mais aussi à l'exportation, et mesures auxquelles plusieurs économistes ont participé. La seconde fois, c'était précisément sous le ministère de Turgot en 1774-76 avec d'abord à nouveau des mesures de libéralisation du commerce intérieur du blé mais aussi les fameux six édits dont les plus célèbres concernent l'abolition de la corvée et des corporations.

J'ajouterai que le successeur de Turgot, Necker, même s'il était très critique du libéralisme, n'en était pas moins économiste, pas moins que Turgot ou les physiocrates. Je prendrai un dernier exemple, du Pont de Nemours, qui était un physiocrate éminent, a été aussi un proche conseiller d'un des principaux ministres de Louis XVI à la toute fin de l'Ancien Régime, à savoir Calonne, et du Pont a œuvré à un traité important de libre-échange avec le Royaume-Uni en 1786.

On peut donc à bon droit estimer que l'économie politique a connu une véritable promotion de la part de la monarchie de l'Ancien Régime, de la monarchie des Lumières parce qu'elle offrait un pack de solutions neuves et stimulantes à une monarchie en crise, en butte à des problèmes récurrents et des contradictions récurrentes. Et les gouvernants, au fond, se sont à l'occasion servis dans ce pack, certes avec plus ou moins de bonheur car ils n'ont certes pas su prévenir la Révolution.

CD : Arnault Skornicki, merci beaucoup pour cette synthèse sur l'économie au dix-huitième siècle.

AS : Merci à vous.

# LECTEURS, CENSURE ET OPINION PUBLIQUE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Ariane REVEL, Docteur en philosophie, Université Paris Est Créteil

## Partie 1 – Les lecteurs

CD : Dans le cadre de cette présentation de l'histoire de la littérature et des idées du dix-huitième siècle qui prend pour fil directeur le combat des Lumières, il faut nous intéresser aux conditions concrètes de la diffusion des textes et des idées. Ariane Revel, le facteur le plus marquant à cet égard n'est-il pas pour commencer l'augmentation du nombre de lecteurs ?

AR : Le nombre de lecteurs augmente en effet mais ce qui change surtout, c'est la manière dont on lit. On sait que la consommation d'imprimés s'accroît durant le dix-huitième siècle et que la possession d'ouvrages augmente dans toutes les couches de la société. Mais il y a également bien des manières d'avoir accès à un ouvrage sans l'acheter. À côté de pratiques anciennes qui perdurent, comme la lecture à voix haute ou le prêt de livres entre individus, de nouvelles institutions favorisent la circulation des imprimés. Les cabinets de lecture permettent, moyennant un abonnement assez onéreux, d'avoir accès aux parutions récentes. Pour une somme plus modique, on peut louer un livre. Enfin les bibliothèques, les bibliothèques publiques, se multiplient. Ces transformations vont de pair avec un passage d'une lecture qu'on dit « intensive » à une lecture dite « extensive », alors qu'auparavant, on lisait peu de livres mais de façon répétée, notamment dans les couches populaires où on possède souvent une vie de saint ou un almanach, qui seront lus et relus, le plus souvent à voix haute, on se met à lire plus de livres différents. Ce changement est important parce que la lecture devient de plus en plus une pratique liée à l'actualité de la production imprimée.

CD : Alors justement, ces lecteurs, que lisent-ils ?

AR : Tout d'abord, ils ne lisent pas tous la même chose. Selon le milieu auquel on appartient ou l'activité qu'on exerce, on n'a pas les mêmes lectures. Il faut cependant mentionner deux évolutions générales. D'une part, la littérature religieuse perd de sa centralité. D'autre part, les lectures ont tendance à se diversifier. Ainsi dans la noblesse, dans une partie de la bourgeoisie, les ouvrages ayant trait à la religion reculent au profit des Belles Lettres, notamment l'Histoire mais aussi les romans. On trouve aussi plus d'ouvrages relevant des sciences et des arts. Pour les couches populaires, des collections bon marché comme la Bibliothèque bleue rendent accessibles des textes anciens, parfois sous des formes raccourcies ou résumées.

## Partie 2 – La censure

CD : Alors publier sous la monarchie absolue, c'est publier dans un régime de censure. Comment fonctionne la censure en France et quels sont les sujets qui font l'objet d'une attention particulière de la part de cette censure ?

AR : La censure, sous l'Ancien régime, s'exerce à travers plusieurs instances. D'une part, il y a la censure royale qui s'exerce de façon préalable. Un censeur, qui est qualifié dans le domaine dont ressort l'ouvrage examiné décide ou non de lui accorder un privilège, c'est-à-dire une permission. Parfois, l'ouvrage n'obtient pas de privilège mais il est toléré. C'est ce qu'on appelle une « permission tacite ».

Cette censure peut aussi subordonner l'autorisation d'un ouvrage à la suppression ou la modification de certains passages. Après publication, d'autres institutions peuvent aussi condamner un livre, par exemple le Parlement de Paris, qui a ce pouvoir, mais aussi la Sorbonne, les théologiens, qui regardent s'il ne contrevient pas à la religion. La censure s'attache à repérer ceux qui pourraient porter atteinte aux trois grands piliers de la monarchie : le Roi, l'Eglise donc et les mœurs. Alors évidemment, interpréter ce qui constitue ou non une attaque à l'un de ces piliers est problématique, ça n'a rien d'évident.

Et dans tout le siècle et notamment la deuxième moitié du dix-huitième siècle, il y a des débats qui sont des débats assez vifs pour savoir comment la censure doit fonctionner. On se demande par exemple comment est-ce qu'on peut identifier un livre dangereux. Peut-on par exemple interdire un ouvrage parce qu'on soupçonne qu'il pourrait être nuisible ?

On s'interroge aussi sur la manière dont on peut les interdire efficacement. En effet, le problème, c'est que la censure nourrit l'édition clandestine et les livres sont parfois d'autant plus recherchés qu'ils sont illicites. Si les textes censurés circulent tout de même, quel est alors l'intérêt de les interdire ? Diderot, dans la *Lettre sur le commerce de la librairie*, souligne ainsi les paradoxes de la censure. Elle attire l'attention sur les livres interdits et en plus, elle nuit à la rémunération des auteurs qui deviennent vulnérables aux contrefaçons qui prolifèrent dans la librairie clandestine.

## Partie 3 – opinion publique et sécularisation

CD : Lorsque les historiens des idées parlent du dix-huitième siècle et de la diffusion des Lumières, ils mettent souvent en avant deux éléments : la formation de ce qu'on peut appeler une opinion publique et ce qu'on appelle un processus de sécularisation. Comment peut-on décrire ces deux mouvements et peut-on considérer qu'ils vont ensemble ?

AR : Alors il s'agit en effet de deux jalons majeurs de l'évolution de la culture politique de la fin de l'Ancien Régime et ils ont tous les deux à voir avec la manière dont on identifie ce qui fait autorité. Auparavant, ce qu'on appelait « opinion publique » était surtout lié à la réputation, à l'estime publique portée à un individu. Au milieu du dix-huitième siècle, le terme se politise. L'opinion publique est une instance qui émet des jugements et dont il faut tenir compte dans la manière dont on gouverne. Comme aujourd'hui, dire exactement ce qu'elle est et de quoi elle émane est difficile. Par exemple quand le gouvernement cherche à se tenir au courant de l'opinion publique, c'est de l'opinion du

peuple qu'il s'agit, de ce qui se dit, des sentiments pas toujours rationnels exprimés à l'égard du roi à propos d'un événement, etc.

Mais d'un autre côté, au même moment, on commence aussi, parmi les philosophes mais aussi par exemple les avocats, à se référer à l'opinion publique comme à une autorité, un tribunal de la raison à même de juger sainement une affaire judiciaire ou une action politique. On reconnaît un poids à ce qui se dit et se pense parmi les gens qui n'ont de fait aucun pouvoir politique direct. On peut lier cette émergence au processus de sécularisation qui marque le siècle, c'est-à-dire au fait que les autorités jusque-là considérées comme sacrées perdent de leur emprise. Tandis que l'autorité religieuse décline, l'opinion publique devient un nouveau point de référence pour dire ce qui est vrai et juste. Et ce qui est intéressant, c'est qu'elle permet de valoriser l'avènement d'une raison partagée, conformément à l'idéal des Lumières.

CD : Ariane Revel, merci beaucoup pour cette synthèse qui nous éclaire sur les conditions concrètes du développement des Lumières en France.

AR : Merci à vous.

# LES AVENTURES DE TELEMAQUE DE FENELON

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

---

## Partie 1 – Fénelon et son rôle de précepteur

Né en 1651 et mort en 1715, Fénelon n'avait pas du tout vocation à écrire des romans. C'est d'abord un homme d'église et à la fin du dix-septième siècle, les hommes d'église ne sont pas censés écrire des romans, genre réputé moralement douteux. Et c'est un homme d'église de très grande qualité intellectuelle dont les intérêts vont logiquement vers la théologie voire la mystique, vers la philosophie, vers la politique mais aussi vers l'éducation. Et c'est par là, pourrait-on dire, qu'il entre en littérature.

Car à 38 ans, Fénelon devient précepteur du duc de Bourgogne, c'est-à-dire du Petit Dauphin, c'est-à-dire le petit-fils de Louis XIV qui devrait en théorie un jour devenir roi de France. Je vous le dis tout de suite, ce n'est pas ainsi que les choses se passeront. En réalité, Louis XIV règne tellement longtemps qu'il réussit à survivre à son fils aîné, le Grand Dauphin et à son petit-fils le duc de Bourgogne. Et donc en 1715, à la mort de Louis XIV, c'est son arrière-petit-fils qui deviendra l'héritier du trône. Mais évidemment, on n'en est pas là et Fénelon donc est chargé d'éduquer le futur roi de France. Ce n'est pas rien comme mission. Et c'est pour son élève que Fénelon se lance dans l'écriture d'une série de fictions pédagogiques comme des fables ou des dialogues des morts qui mettent en scène des personnages célèbres.

Le couronnement de cette entreprise d'éducation par la fiction est un texte. *Les Aventures de Télémaque*, probablement écrit dans les années 1694 et suivantes, est publié pour la première fois à l'insu de Fénelon en 1699 alors que Fénelon, qui a déplu à Louis XIV, est déjà relégué dans son évêché de Cambrai. Il y a un parfum de scandale dans cette publication car Fénelon est très opposé à la politique de prestige de Louis XIV et en particulier à son goût pour la guerre. Et il présente par le biais d'une fiction la supériorité d'une vraie politique chrétienne fondée sur la paix, l'agriculture et le commerce.

## Partie 2 – L'œuvre de Fénelon : *Les Aventures de Télémaque*

Le livre de Fénelon s'écrit en marge de l'*Odyssée* d'Homère puisque Fénelon imagine *Les Aventures de Télémaque*, le fils d'Ulysse, entre le moment où il part à la recherche de son père dont on est sans nouvelles depuis des années, à la fin du quatrième chant de l'*Odyssée* d'Homère, et le moment où il le retrouve au chant X, lorsqu'Ulysse revient à Ithaque pour reprendre son trône. Il y a là, dans le texte d'Homère, une lacune narrative que Fénelon imagine de combler en racontant les aventures parallèles du fils d'Ulysse. Sous la direction du sage Mentor qui est en réalité la déesse Athéna, Télémaque voyage, visite différentes cités, rencontre différents souverains et ses aventures permettent de présenter des modèles et des contre modèles en politique, de réfléchir à ce qu'est le bon gouvernement et de décrire par la fiction les expériences qui forment un bon roi, le mettent en garde contre les pièges du métier que sont l'orgueil, les mauvais conseillers, la démesure des passions, etc.

Il est assez paradoxal de penser que ce grand classique est d'abord un livre destiné à l'éducation d'un seul, même si ce n'est pas n'importe qui. Il y avait, avant Fénelon, toute une tradition de traités pédagogiques et de textes à l'usage de l'éducation des souverains. Le futur roi doit être initié aux

beautés de la culture classique et à ses références antiques. Il doit recevoir des notions de politique tirées d'exemples fameux. Il doit méditer sur les devoirs de sa charge. Il doit recevoir des valeurs de morale chrétienne et il y a bien un peu de tout cela dans le *Télémaque*.

La dimension d'initiation culturelle est évidente, à partir d'un des marquages d'Homère, qui est une visite de la mythologie grecque et latine, Fénelon multiplie les morceaux choisis qui sont autant de souvenirs et de réécritures, non seulement d'Homère mais aussi de Virgile ou d'Ovide. Il s'agit d'une mosaïque de citations et d'allusions littéraires classiques dont on s'épuiserait à retrouver toutes les références. Et cependant, cette visite dans les beautés de la culture antique résulte d'une telle intégration culturelle qu'elle donne un récit à la fois complètement artificiel, un peu comme l'étoile mythologique du château de Versailles, puisqu'on est dans la même esthétique, et en même temps totalement fluide.

Il s'agit aussi et surtout d'un texte de philosophie politique et morale narrative. Télémaque et Mentor rencontrent des rois dévorés par l'ambition ou mal conseillés ou livrés à la démesure de leurs passions et ils peuvent ainsi réfléchir sur les conséquences néfastes d'un mauvais gouvernement. Télémaque et Mentor visitent aussi des pays où un bon souverain assure la paix et la prospérité de son royaume en favorisant le commerce et l'agriculture par exemple.

A la fin du livre, Télémaque peut assister à la réforme opérée par Mentor sur le royaume de Salente. Mentor met fin à la guerre avec les voisins, il renonce à une politique de luxe ostentatoire qui ruine les campagnes en impôts, il protège l'agriculture et les arts utiles. Et c'est une sorte d'expérience par procuration qui éduque Télémaque pour le préparer à ses futures fonctions de souverain d'Ithaque et à travers lui, en miroir, ce livre éduque le duc de Bourgogne, qui est censé lire ce livre, pour le préparer à ses futures fonctions de roi de France.

Il s'agit, on le voit, d'un livre assez unique en son genre qui va être beaucoup imité mais dont il n'y a pas vraiment d'exemples antécédents. A la parution d'ailleurs, les contemporains ne savent pas trop comment le qualifier. On souligne la beauté du style et la poésie ou bien on s'indigne, comme le fera Bossuet, qu'un homme d'église se laisse aller à de telles complaisances littéraires. On voit bien la référence à l'épopée antique mais aussi les modèles de littérature plus contemporaine, comme la pastorale, la fable ou même le roman.

Selon les normes de l'époque, il eut été difficile de parler de roman parce que le terme est encore péjoratif. Le roman, c'est un peu de la sous littérature mais aussi parce que selon sa définition classique, le roman est une fiction d'aventures amoureuses en prose. Or ici, il y a bien fiction en prose mais l'amour n'occupe pas une place centrale, même s'il est aussi présent puisqu'il s'agit d'éduquer un jeune homme, il faut aussi le mettre en garde contre les charmes excessifs de cette passion.

Au fond, Fénelon invente sans le vouloir, en combinant différentes choses existantes, ce qui deviendra un quasi-genre littéraire, à savoir le roman pédagogique. Il s'agit aussi du premier grand texte qui est un bilan critique du règne de Louis XIV alors que ce règne n'est pas encore fini, et qui nous dit à la fois qu'il s'agit d'un moment de rayonnement culturel sans précédent, de grandeur de la France dans l'Europe, mais qu'il s'agit aussi d'un moment qui a son revers. Le luxe du régime et les guerres de conquête qu'il mène ont produit une situation de crise économique sans précédent et l'absolutisme se marque par l'écrasement de tous les contre-pouvoirs.

Le Siècle des Lumières, qui oublie un peu la dimension proprement chrétienne du message de Fénelon, se reconnaîtra en revanche complètement dans les valeurs véhiculées par le *Télémaque* qui va très rapidement devenir un classique, qui va être lu, cité, imité et même parodié pendant tout le dix-huitième siècle.

# LES LETTRES PERSANES DE MONTESQUIEU

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

---

## Introduction

Comme *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon, les *Lettres persanes* de Montesquieu ont réussi ce prodige de devenir un ouvrage classique, un de ces textes intemporels toujours cités dans les anthologies, dont des citations sont connues de tous et dont les noms de personnages existent indépendamment de l'œuvre qui les porte, Usbek et Rica, œuvre devenue intemporelle donc, alors qu'il s'agit d'abord d'un livre écrit pour l'occasion, un livre satirique qui parle du temps présent et un grand livre de méditation politique sur l'histoire immédiate, celle de la fin du règne de Louis XIV et de la Régence.

Publiées en 1721, les *Lettres persanes* est en effet un texte qui entremêle savamment des éléments romanesques exotiques et une chronique de la décennie qui vient de s'écouler. Ces deux histoires, l'histoire privée du personnage principal et l'histoire publique du royaume, sont toutes deux orientées vers une catastrophe, la banqueroute de Law et ce qu'elle signifie de l'écroulement des espoirs de renouvellement placés dans la Régence.

## Partie 1 – Montesquieu et les *Lettres persanes*

Rappelons que Montesquieu est né en 1689, il mourra en 1755 et donc en 1721, c'est encore un homme relativement jeune mais qui a eu le temps de se former, notamment en faisant les études de droit qui nourriront sa pensée. Il a eu le temps de séjourner à Paris, de réfléchir sur l'histoire et sur l'économie. Le livre qu'il publie anonymement à Amsterdam, n'oublions pas qu'il n'y a pas de liberté de la presse en France, se présente comme une fiction épistolaire.

Il s'agit d'un recueil de lettres écrites par deux persans en exil en France et par leurs correspondants. Le personnage principal, Usbek, est obligé de quitter la Perse pour des raisons politiques. Il abandonne donc son harem qu'il laisse à la garde de ses terribles eunuques et il se rend à Paris, accompagné de son jeune ami Rica. Leurs lettres témoignent d'abord de leur étonnement d'étrangers devant les mœurs des Français. C'est la dimension satirique du texte. Le regard de l'étranger permet de nous voir nous-mêmes avec les yeux d'un autre. C'est un détour fictionnel qui permet de s'étonner de ce à quoi nous sommes le plus habitués, de parler des réalités connues avec un vocabulaire exotique qui en fait ressortir l'étrangeté. Par exemple, on parle des hommes d'église comme des dervis qui font vœu d'obéissance, de pauvreté et de chasteté et ne respectent aucun des trois.

Ce regard de l'étranger permet de s'étonner de la mode du jeu, de la coquetterie des femmes, de l'encombrement des rues et de la curiosité des badauds. Il y a là un héritage très brillant d'une tradition moqueuse dont on trouverait des exemples au dix-septième siècle avec *Les Caractères* de La Bruyère par exemple.

## Partie 2 - La dimension politique des *Lettres persanes*

Il y a également une importante dimension politique des *Lettres persanes*, qui se lit à la fois dans la satire, dans les dissertations sérieuses que les personnages nous donnent, et même dans les dimensions proprement fictionnelles du roman qui sont souvent un miroir grinçant pour réfléchir sur l'exercice du pouvoir. Les persans arrivent en effet à Paris en 1712 et leurs lettres témoignent de la vie parisienne jusqu'en 1720. Il s'agit donc de l'histoire politique immédiate que tous les lecteurs de 1721 ont fraîchement en mémoire et qu'ils peuvent relire en appréciant la part d'interprétation polémique dans la manière de la raconter. On assiste aux toutes dernières années du règne de Louis XIV, assombries par la tendance despotique de la monarchie absolue, par l'intolérance religieuse et par la crise économique profonde. Et l'on assiste aussi au soulagement qui accueille la nouvelle de la mort du roi en 1715.

Mais surtout, le lecteur peut suivre une chronique sévère et volontiers caricaturale, c'est ce qui fait le plaisir du texte, des événements quasiment contemporains que sont la frénésie spéculative qui s'empare de Paris et de la Cour sous le système de Law et la banqueroute qui s'ensuit en 1720. Montesquieu condamne moralement la spéculation effrénée, qui est un moment d'instabilité et de renversement des conditions, par exemple celui dont le père était valet fait fortune et marie sa fille à un noble ruiné.

Mais surtout, Montesquieu analyse dans ce moment historique un point culminant de la transformation de la monarchie. Pour lui, la monarchie doit être fondée sur la sécurité des biens, la transmission des propriétés terriennes, la permanence des lignées. Et ce qu'il analyse, c'est que la monarchie se transforme en despotisme où même les choses apparemment les plus stables deviennent soumises aux caprices du prince et de son ministre qui vend littéralement du vent.

Dans la lettre 142, Law est représenté sous les traits d'un bonimenteur qui est le fils du dieu du vent, Eole, et qui prend le bon argent des simples habitants de la Bétique, c'est-à-dire de la France, et qui leur donne en échange des outres pleines de vent avant de disparaître dans les airs en laissant la population ruinée dans une consternation inexprimable.

## Partie 3 - La dimension romanesque des *Lettres persanes*

Enfin, les *Lettres persanes* comportent aussi une dimension romanesque où la fiction exotique et son imaginaire à la fois érotique et dramatique tiennent une place importante. C'est ce qu'on appelle le roman du sérail. A mesure que se prolonge l'absence d'Usbek, la discipline de son harem se défait malgré la surveillance des eunuques. Et Usbek, qui est à Paris, malade de jalousie, apprend les nouvelles avec le temps de retard important qui est lié à la lenteur de circulation du courrier. A distance, il essaie de remettre de l'ordre de manière despotique dans son harem en s'appuyant sur l'action violente des eunuques. Mais c'est en vain et les dernières lettres du recueil racontent l'écroulement du sérail.

Dans la toute dernière lettre, qui semble presque une parodie de texte tragique, Roxane, sa favorite, lui révèle qu'elle l'a trompé, qu'elle le déteste depuis toujours et elle lui annonce qu'elle se suicide après avoir empoisonné les eunuques gardiens du sérail. Cette fin catastrophique dans la violence de la passion et dans un décor oriental est éminemment romanesque. Mais elle est en même temps à relier à la description catastrophique de l'écroulement économique du royaume de France comme une grande métaphore qui nous invite, nous les lecteurs de ce texte, à réfléchir sur le despotisme, sur le pouvoir violent d'un seul, et sur leurs mauvais effets.

# SAINT-SIMON ET SES MEMOIRES

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Marc HERSANT, Professeur de littérature française, Université Sorbonne-Nouvelle

---

## Partie 1 – Saint-Simon, un écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle ?

CD : Marc Hersant, bonjour, vous êtes professeur à l'Université Paris 3 Sorbonne-Nouvelle. Vous avez publié récemment une biographie de Saint-Simon qui a reçu un prix de l'Académie française et vous aimez à rappeler que Saint-Simon, contrairement à une idée reçue qui l'associe au dix-septième siècle, Saint-Simon est bien un écrivain du dix-huitième siècle.

MH : Bonjour Colas Duflo ! Oui, d'abord par les dates. Il écrit ses *Mémoires* entre 1739 et 1750, à peu près en même temps que Voltaire et son *Siècle de Louis XIV*. Qui irait placer au dix-neuvième siècle un écrivain ayant écrit son œuvre principale et même la seule à laquelle on associe son nom, dans les années 40 du vingtième siècle ? Tout vient d'une confusion entre l'univers de référence de l'œuvre et la période de son écriture.

On associe Saint-Simon à Louis XIV comme Racine ou La Fontaine mais quand il commence à écrire son œuvre principale, les *Lettres persanes* ont été publiées depuis 18 ans, les *Lettres philosophiques* depuis quelques années déjà et quand il les termine, Rousseau est sur le point d'écrire son premier discours, ce qui fait quand même un drôle d'écrivain du dix-septième siècle. Et sans parler des innombrables références dans son œuvre à son présent historique, il parle de Voltaire deux fois avec condescendance et il a connu personnellement, et pourrait-on dire amicalement, Montesquieu. Si son œuvre paraît anachronique, c'est donc en toute conscience des Lumières et s'il est inactuel, c'est avec un rejet violent d'un présent historique qu'il ne connaît que trop bien.

## Partie 2 – Présentation des *Mémoires* de Saint-Simon

CD : Qu'est-ce que les *Mémoires* ?

MH : Drôle de question, c'est difficile à dire en quelques mots. D'abord, les *Mémoires* de Saint-Simon sont une des aventures d'écriture les plus stupéfiantes de notre histoire. Un homme seul, sans public immédiat, noircit des milliers de pages, qui opère pour lui-même et pour une très éventuelle postérité, une résurrection sans pareille du passé individuel et collectif. Ensuite, une étrange et fascinante mosaïque de textes très différents, entre chroniques historiques, autobiographies, dissertations d'étiquette, vaste enclave généalogique, galerie de portraits géants, vaste scène reconstruite par la mémoire et le rêve, et bien souvent des poussées d'adrénaline stylistique explosive. Et puis les *Mémoires* c'est un monde. Les index de cette œuvre font des centaines de pages, des milliers de

personnages y fourmillent dans un brassage de tous les styles disponibles, du plus trivial au plus sublime, de Rabelais à Bossuet.

CD : Quelle vision donne Saint-Simon du règne de Louis XIV ?

MH : Négative, violente, passionnée et en même temps tendre et complexe car Saint-Simon est l'adversaire par excellence de l'absolutisme et de l'humiliation qu'il fait subir à la grande noblesse. Mais en même temps, Saint-Simon a vécu longtemps dans l'orbite du roi, espérant un regard, un mot. Il est donc pris, dès qu'il est question de Louis XIV, dans une tempête de sentiments contradictoires. Et ce qui est étonnant, c'est que cette subjectivité débridée, au lieu d'effacer la réalité du roi, nous en transmet l'image la plus vraie qu'il soit possible.

CD : En 1715, à la mort de Louis XIV, Louis XV est un enfant. Il y a donc une période de Régence et Saint-Simon est assez proche du régent, le duc d'Orléans. Quel témoignage laisse-t-il de ce moment particulier de l'histoire ?

MH : Grinçant car il considère la Régence comme une période de décadence, poussant dans l'abîme une France déjà défigurée par Louis XIV. Saint-Simon a tenté d'influer le Régent, en vain, et a assisté impuissant au triomphe de ses rivaux, surtout de Dubois dont il donne une image diabolisée dans ses *Mémoires*. Mais ce qui domine tout malgré tout est le couple qu'il constitue avec son ami le Régent qu'il défend, malgré toutes ses erreurs, et qui n'en fait qu'à sa tête mais qui a pour lui une affection aussi profonde qu'ironique. Ce duo masculin est aussi inoubliable à sa manière que ceux de Don Quichotte et Sancho Panza ou de Don Juan et de Sganarelle.

## Partie 3 – Saint-Simon, un contemporain de Montesquieu et Voltaire

CD : Alors nous l'avons dit au début, Saint-Simon est le contemporain de Montesquieu et de Voltaire, et eux aussi ont écrit sur le règne de Louis XIV et sur la Régence. Y a-t-il des traits communs à ces auteurs et par où se distingue-t-il ?

MH : On peut dire que Saint-Simon n'est pas complètement étranger à l'esprit des Lumières et notamment que ses positions sur le plan religieux sont tolérantes. Il condamne la révocation de l'édit de Nantes avec force dans ses *Mémoires*, dans des pages que la plupart des écrivains des Lumières, je pense notamment à Voltaire, auraient signé avec enthousiasme. Je l'ai dit aussi, Montesquieu l'appréciait et on ne peut qu'imaginer le charme ineffable de leur conversation. Mais en même temps, Saint-Simon vit dans un temps négatif, complètement étranger à celui des Lumières. Pour lui, toute vérité, tout bien appartient à un passé irrévocablement perdu. Le temps historique agit comme un acide, défigurant toujours davantage un mythe censé coïncider avec la vérité qui hante l'écrivain.

CD : Alors pour le lecteur qui découvre l'œuvre, ces *Mémoires* sont un effrayant massif, près de 8000 pages. Quel charme y avez-vous trouvé qui vous a amené à y dévouer des années de votre vie ? Et par où conseillez-vous de commencer pour découvrir cet écrivain ?

MH : Alors en effet, les anthologies peuvent être trompeuses. La meilleure est sans doute celle de François Raviez pour La Pochothèque car elle donne une idée plus fidèle de l'œuvre et de sa continuité. Mais on ne prend pas la mesure d'un océan en regardant trois poissons à la loupe. Il faut plonger. Je conseille donc l'aventure de la lecture d'une année entière des *Mémoires*. C'est la seule manière, si on ne veut pas tout lire, de vivre le rythme authentique de l'œuvre et de se laisser prendre par sa dynamique. J'avoue que j'ai personnellement un faible pour l'année 1709, c'est une succession ininterrompue de merveilles qui justifie parfaitement la célèbre comparaison faite par Proust entre les *Mémoires* et les *Mille et Une Nuits*. Car les *Mémoires* sont une machine à produire des récits qui peut laisser pantois le lecteur le plus parfaitement blasé. Une vie mode d'emploi projetée vers l'infini des vies réelles. Si un jour j'ai un peu de temps pour réaliser ce projet, je ferai une année 1709 en collection de poche mais qui, ayant terminé l'année 1709, ne se précipiterait vers la suivante ?

CD : Marc Hersant, merci beaucoup.

MH : Merci Colas Duflo.

# CONCLUSION

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

---

Quand on voit, comme nous venons de le faire durant ce premier salon d'introduction au dix-huitième siècle, le cadre historique et politique dans lequel se déploient les lettres dans la France du dix-huitième siècle, on est frappé, surtout si on pense à ce qui se passe au même moment dans d'autres pays d'Europe comme l'Angleterre ou la Hollande, on est frappé par le contraste entre d'un côté, une monarchie absolue qui semble tâcher envers et contre tout de maintenir les cadres anciens en contrôlant autant que possible tous les discours qui pourraient toucher à la politique, à la religion ou à la morale, et d'un autre côté la liberté joyeuse qui s'exprime dans les ouvrages publiés, le désir de savoir qui traverse la société et qui s'exprime dans la mode des dictionnaires, des récits de voyages et des ouvrages de vulgarisation savante, le goût de l'émancipation par rapport aux idées morales anciennes et aux formes figées.

C'est dans cette tension entre des cadres figés et une société qui bouge que se développent proprement les Lumières françaises. Avec leur jeu constant sur la limite entre ce qu'on peut dire et ce qu'il faut laisser entendre au lecteur, avec la nostalgie du Grand siècle et le désir de nouveauté en tous domaines, avec la célébration de la science de l'expérience et de la diffusion des savoirs et l'adoration pour une nature spontanément belle et bonne, inventant à la fois l'idée de progrès et de perfectibilité et l'inquiétude d'une histoire qui nous éloignerait de nous-mêmes.

Ouvrir les livres du dix-huitième siècle comme nous allons le faire avec vous dans les différentes vidéos de ce MOOC, c'est rencontrer cette impression de liberté jubilatoire qui s'exprime dans le goût de la découverte, dans la capacité à inventer et à réinventer les manières d'écrire et les modes de diffusion des savoirs, aussi bien que les idées morales et politiques.

## Conclusion – Présentation des différents salons du MOOC

Tout d'abord, nous passerons dans le salon de la princesse de l'hôtel de Soubise et nous aborderons l'essor du roman, qui est la grande forme littéraire qui se développe pleinement au dix-huitième siècle. Et ce n'est pas arbitrairement si nous commençons par-là, mais bien parce que c'est la forme la plus libre qui soit. Parce que le roman représente toute une culture nouvelle pour un nouveau public, une culture plus individualisée, plus sécularisée aussi et un effet indéniable de la démocratisation de la lecture qui s'opère à ce moment-là.

Nous passerons ensuite dans le Petit cabinet et nous consacrerons une pleine semaine à l'*Encyclopédie* sous la houlette de Marie Leca-Tsiomis, une des grandes spécialistes de ce gigantesque ouvrage. C'est que l'*Encyclopédie* est l'entreprise emblématique des Lumières françaises, celle qui répond le mieux à ces mots d'ordre de Diderot, son maître d'œuvre, qui voulait par l'*Encyclopédie*, changer la façon commune de penser. Vous vous rendez compte de quelle ambition cela témoigne, changer la façon commune de penser. Et Diderot s'exclamait quelques années auparavant dans les *Pensées sur l'interprétation de la nature* : « Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire ». Ce pourrait être le mot d'ordre des Lumières.

Revenons aux Belles Lettres, nous retrouverons Fabrice Moulin dans la Chambre du Prince, qui abordera avec ses invités le théâtre du dix-huitième siècle. En partant de ce curieux paradoxe, le théâtre est sans doute au dix-huitième siècle une des formes littéraires les plus importantes. On a écrit

des centaines de pièces, on a construit des théâtres, le modèle théâtral français s'est exporté dans toute l'Europe. Les plus grands auteurs ont réfléchi sur le théâtre dans ses différents éléments, de la composition de la pièce au jeu de l'acteur, ont essayé de le renouveler, de faire passer sur la scène les idées des Lumières ou de leurs adversaires. Bref, le théâtre tient au dix-huitième siècle une place absolument centrale dans la vie culturelle et mondaine. Et cependant, nos théâtres d'aujourd'hui et nos éditeurs de théâtre semblent avoir entièrement oublié ce vaste massif, à l'exception de quelques pièces de Marivaux, de Beaumarchais et plus rarement de Voltaire. Gageons que l'aperçu que nous aurons sur ce continent perdu dans ce salon vous donnera envie d'en savoir plus.

Il sera temps alors de passer dans le Salon du Prince sous la direction d'Alain Sandrier pour comprendre que le combat des Lumières est bien un authentique combat avec ses figures héroïsées comme la figure du philosophe, ses adversaires, les antiphilosophes, ses lieux privilégiés, le dialogue d'idées, le pamphlet, le traité, ses armes, la clandestinité, la dissimulation et l'ironie, ses cibles à déboulonner, le despotisme et la religion. Ce sera la semaine des Lumières polémiques, celles qui forgent les acquis théoriques dont notre démocratie laïque a hérité.

Enfin, nous terminerons cette visite du dix-huitième siècle dans le Grand cabinet et guidés par Laurence Vanoflen, nous consacrerons la dernière semaine de ce MOOC à la Révolution française et à ce que nous appelons aujourd'hui « le tournant des Lumières », c'est-à-dire cette période mouvementée ouverte en 1789 et qu'on pourrait faire aller jusqu'en 1804 ou en 1815, selon qu'on y englobe ou non le Premier Empire. Durant longtemps, l'histoire littéraire ne s'est pas trop intéressée à cette période, ne la considérant que comme une sorte de transition un peu désordonnée entre Lumières et romantisme. En réalité, dès lors qu'on la considère pour elle-même, c'est une période vraiment passionnante durant laquelle les acteurs voient le vieux monde basculer et un nouveau monde naître, sans pouvoir savoir quelles seront leurs conditions particulières et la forme générale de l'Etat dans les mois ou les années qui suivent, ce qui donne dans les œuvres un sentiment d'effervescence, de confrontation à la violence de l'histoire, de bilan aussi du Siècle des Lumières, avec tout ce que peut avoir de mêlé à la fois sombre et lumineux un tel bilan.

Voilà, c'est donc à visiter avec nous ce siècle que nous aimons, qui nous passionne et qui fait l'objet de nos recherches et de notre travail, que nous vous invitons dans les différents salons de ce MOOC. Nous espérons que vous y trouverez du plaisir et des connaissances, du savoir et de la saveur. Bonne visite.

# L'INSTITUTION DES SALONS, DIDEROT ET LA CRITIQUE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Fabrice MOULIN, MCF en littérature française, Université Paris Nanterre

---

CD : Fabrice Moulin, bonjour, vous êtes spécialiste des rapports entre littérature et arts à l'Université Paris Nanterre. On dit que les grands peintres du dix-huitième siècle exposent aux Salons, qu'est-ce que cela veut dire ? Que sont les Salons ? Et depuis quand existent-ils ?

FM : Alors le Salon, c'est en quelque sorte l'ancêtre de nos expositions et de nos musées. Au début du dix-huitième siècle, après le règne de Louis XIV, l'Académie royale de peinture qui avait été créée par Colbert était soucieuse de promouvoir son image et de valoriser la peinture française, face notamment à la concurrence de l'art italien ou flamand.

A partir de 1737, à l'initiative de l'intendant des Bâtiments du Roi, l'équivalent du ministre de la Culture aujourd'hui, et c'est dire donc si la chose était officielle, eh bien l'Académie va exposer régulièrement les tableaux de ses principaux peintres. Chaque artiste est invité à en proposer au moins deux. L'événement a lieu tous les deux ans au palais du Louvre qui n'était bien sûr pas encore un musée, et plus précisément dans le Salon Carré, d'où le nom de « Salon ». Le Salon durait plusieurs semaines. Il ouvrait ses portes le 25 août, jour de la Saint Louis, une preuve encore qu'il en va là de l'image et du prestige de la monarchie.

CD : A qui s'adressent ces expositions ?

FM : Théoriquement, elles s'adressent à tous. L'entrée en est gratuite et un public très nombreux s'y presse d'ailleurs. Les membres de la haute noblesse y croisent le bourgeois cultivé et l'artisan. Le Salon est d'ailleurs un lieu de sociabilité par excellence, un lieu de rencontre, de discussion. L'ambiance bruyante et agitée était sans doute plus proche du marché ou de la foire que des salles de nos musées d'aujourd'hui, où chacun sait qu'il faut faire silence par respect pour l'œuvre presque sacralisée. Il n'y avait rien de tel au dix-huitième siècle.

CD : Comment sont exposées les œuvres ?

FM : Justement là encore, un visiteur du vingt-et-unième siècle aurait de quoi s'étonner s'il pénétrait par le vaste escalier dans le Salon Carré du Louvre. Là, 200 tableaux sont accrochés sur toute la surface des murs, juxtaposés, collés les uns aux autres, dans un souci d'économie de place bien sûr, mais c'est aussi révélateur d'un rapport à l'œuvre qui était très différent d'aujourd'hui. Aujourd'hui, on ne conçoit pas de regarder un tableau sans l'isoler, sans le considérer dans son unicité comme pour le sacraliser.

Au Salon, la contiguïté des toiles invite au contraire à comparer les œuvres, à faire des rapprochements, ce dont Diderot ne se privait d'ailleurs pas. Précisons que ce « tapissage », comme on l'appelait, était loin d'être aléatoire. Il épousait dans la mesure du possible, et on le devine bien

dans les dessins de Gabriel de Saint-Aubin, la hiérarchie académique de la peinture qui plaçait au-dessus la peinture d'Histoire, souvent des grands formats, les toiles bibliques, mythologiques ou historiques, et plus bas, on trouvait la peinture de genre, les scènes d'intérieur, les paysages et le portrait.

CD : Les Salons sont donc un événement culturel et font à ce titre l'objet de recensions, de comptes-rendus critiques. Les plus célèbres aujourd'hui sont ceux de Diderot. A quelle occasion Diderot écrit-il ses *Salons* ?

FM : En 1759, Diderot, qui s'est donné corps et âme pour l'*Encyclopédie*, est enlisé dans cette gigantesque entreprise qui vient d'être interdite. Peut-être a-t-il besoin d'un peu d'air ? Toujours est-il qu'il accepte la proposition que lui fait son ami Melchior Grimm. Melchior Grimm dirige alors une revue qui s'appelle la *Correspondance littéraire*, une revue qui rend compte de la vie culturelle française pour des lecteurs uniquement à l'étranger. Elle compte seulement une quinzaine d'abonnés qui sont les grands princes et les têtes couronnées d'Europe ; Catherine de Russie ; Frédéric II de Prusse, etc. Grimm, qui est absent de Paris cette année-là, demande à Diderot de rédiger à sa place les comptes-rendus du Salon de 1759 pour sa revue.

Les textes de Diderot prennent donc la forme de lettres adressées à Grimm, et à travers lui, à ce lectorat étranger très spécial et très sélect. De fait, Diderot est à l'abri de la censure et donc totalement libre de sa plume. Il se prête au jeu et rédigera finalement les comptes-rendus de presque tous les Salons jusqu'en 1781. D'année en année, il affine ses connaissances de la technique picturale et du milieu des peintres. Et il met toujours plus d'investissement et d'enthousiasme dans l'écriture critique. Son talent et son inventivité culminent avec le salon de 1767, un véritable chef-d'œuvre du genre.

CD : Si je comprends bien, Diderot écrit donc pour un public qui est loin et qui ne voit pas les œuvres, dans quelles conditions écrit-il ?

FM : Vous avez raison. L'exercice auquel se livre Diderot est très spécial. Il est censé rendre compte de tableaux à un riche public de collectionneurs susceptibles de les acquérir. Il faut donc les leurs décrire. Mais le tableau est en fait doublement absent. Il est absent pour le lecteur qui n'a bien sûr pas de photographie ni de reproduction numérisée à l'époque. La description doit être assez précise et habilement menée pour ne pas noyer l'imagination du lecteur. Mais le tableau est aussi absent pour Diderot lui-même, qui doit rédiger ses comptes-rendus loin du Salon, une fois rentré chez lui. Il s'appuie donc sur sa prodigieuse faculté de mémoire et d'imagination. Le résultat est saisissant mais l'exercice lui coûte beaucoup de peine.

CD : Il écrit par exemple en 1763 : « Je suis dans mon cabinet d'où il faut que je voie tous ces tableaux. Cette contention me fatigue ». Au fond, je me demande si ce n'est pas justement cette absence d'images, images physiques, reproductions, qui en obligeant Diderot à déployer toute la puissance de son imagination, amène à transfigurer la critique d'art qui existait avant lui, en une œuvre littéraire et créatrice. Ce qui est sûr, c'est que sans Diderot, ni Baudelaire, ni Zola, ni Claudel n'auraient pu faire œuvre de critique d'art comme ils l'ont fait.

## Equipe éditoriale

---

Directeur du projet éditorial  
Colas DUFLO

Coordinatrice techno-pédagogique  
Lydie ROLLIN-JENOUVRIER

Ingénieure pédagogique  
Session 1: Thu Nga DANG, Session 2: Victoria Escobar

Correctrice anglais / français

Julie Lambert

Designer graphique  
Marie LONGHI

## Partenaires

---



ARCHIVES  
NATIONALES



~ UPL Utpictura18 ~



Ce projet est co-financé par le fonds  
européen de développement régional.

